

عن أبي سعيد الخدري رضي الله عنه قال : خطب رسول الله صلى الله عليه وسلم الناس وقال : إِنَّ اللَّهَ خَيْرَ عَبْدًا بَيْنَ الدُّنْيَا وَبَيْنَ مَا عِنْدَهُ فَاخْتَارَ ذَلِكَ الْعَبْدُ مَا عِنْدَ اللَّهِ

فبَكَى أَبُو بَكْرٍ رضي الله عنه فَعَجِبْنَا لِبُكَائِهِ أَنْ يُخْبِرَ رَسُولُ اللَّهِ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ عَنْ عَبْدٍ خَيْرٍ

فَكَانَ رَسُولُ اللَّهِ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ هُوَ الْمُخَيَّرُ وَكَانَ أَبُو بَكْرٍ رضي الله عنه أَعْلَمَنَا

فَقَالَ رَسُولُ اللَّهِ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ : إِنَّ مِنْ أَمَنِ النَّاسِ عَلَيَّ فِي صُحْبَتِهِ وَمَالِهِ أبا بكرٍ ولو كنتُ مُتَّخِذًا خَلِيلًا غَيْرَ رَبِّي لَا تَتَّخِذُ أبا بكرٍ وَلَكِنْ أُخُوَّةُ الْإِسْلَامِ وَمَوَدَّتُهُ لَا يَبْقَيْنَ فِي الْمَسْجِدِ بَابٌ إِلَّا سُدَّ إِلَّا بَابَ أَبِي بَكْرٍ



D'après Abou Sa'id Al Khoudri (qu'Allah l'agrée) : Le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) a fait un sermon aux gens dans lequel il a dit : « Certes Allah



a donné le choix à un serviteur entre la vie d'ici-bas et entre ce qu'il y a auprès de Lui et ce serviteur a choisi ce qu'il y a auprès d'Allah ».

Alors Abou Bakr (qu'Allah l'agrée) a pleuré et nous avons été surpris de ses pleurs après que le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) ait informé du fait qu'on a donné le choix à un serviteur.

Cette personne à qui on a donné le choix était le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) et Abou Bakr (qu'Allah l'agrée) était le plus savant d'entre nous. Le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) a dit : « Certes Abou Bakr (qu'Allah l'agrée) fait partie des gens qui m'ont le plus accordé leur confiance dans leur compagnie et dans leur argent. Si j'avais pris un khalil (*) en dehors de mon Seigneur, j'aurais pris Abou Bakr (qu'Allah l'agrée) comme khalil mais il y a entre nous la fraternité et l'amour de l'Islam. Aucune porte menant vers la mosquée ne doit rester ouverte en dehors de celle de Abou Bakr (qu'Allah l'agrée) ».

(Rapporté par Boukhari dans son Sahih n°3654)